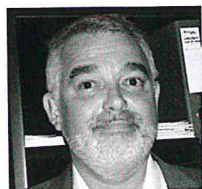


PAR GUILLAUME MOLLARET ET DAVID DANIELZIK

## EN BREF

Jean-Marc Bouchet

PREMIER ACTEUR INDÉPENDANT  
D'UN SECTEUR MORCELÉ

## Bio express

2005 : Création de JMB Energie

Octobre 2012 : Rachat d'Aerowatt

CA de la nouvelle entité : 60 M€

L'énergéticien héraultais JMB Energie se lance dans une politique de croissance externe. L'entreprise de Ville-neuve-les-Béziers est en passe d'acheter la société du Loiret Aerowatt, doublant ainsi de taille. Présente dans les secteurs de l'éolien, du solaire, de l'hydroélectricité, et du biogaz, JMB s'est lancée dans cette course à la taille pour faire face à la concurrence des mastodontes du secteur. « Dans un système d'appel d'offres, comme c'est le cas dans le solaire actuellement, il faut à tout prix mutualiser pour être compétitif. Sinon, on va se retrouver comme pour

l'éolien offshore, avec un choix entre GDF Suez et EDF », avance Jean-Marc Bouchet, président de JMB Energie. Son entreprise vise également un développement à l'étranger, au Maroc, où elle possède un bureau à Casablanca, et en Tunisie, où elle a entamé des démarches commerciales. L'entreprise Aerowatt, prochainement absorbée, réalise 50 % de son chiffre d'affaires dans les Dom-Tom. De quoi permettre de diversifier encore un peu plus le portefeuille d'actions d'un indépendant nourrissant la velléité de croître pour peser face aux gros du secteur. \*

LUC JAQUET

## Une pompe à chaleur plus écolo



Luc Jacquet (photo) et Jean-Marc Joffroy sont les créateurs de BoostHEAT. Cette start-up alésienne travaille à la conception d'une pompe à

chaleur réduisant de 50 % la consommation d'énergie dans un logement. « Notre pièce maîtresse, c'est le compresseur thermique, qui fonctionne avec un système classique de pistons, mais avec une durée de vie sans entretien équivalente aux durées de vie des chaudières », explique Luc Jacquet. Créée en 2011, l'entreprise a reçu deux soutiens marquants : une subvention de l'Agence nationale de la recherche (ANR) de 600 000 €, et une autre de 275 000 € versée dans le cadre du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes. BoostHEAT entend lever en 2013 « 3 à 5 M€, ce qui permettrait de mener à bien l'industrialisation et la commercialisation du projet ». Un prototype sera présenté d'ici à la fin 2012. \*

CÉDRIC DE SAINT-JOUAN

## Vol V va doubler son CA



Cédric de Saint-Jouan, qui vient d'installer sa société, Vol V, dans de nouveaux locaux situés sur le Parc du Millénaire, à Montpellier, a été

retenu par l'Etat en juillet dernier dans le cadre de l'appel d'offres photovoltaïque. « Le gouvernement nous a attribué une puissance totale de 5,6 MWh. Ces installations seront réparties sur le tiers sud de la France pour un montant total de 12 à 15 M€ d'investissements ». Un succès qui valide le savoir-faire du groupe spécialisé dans les énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien et biomasse). Autre bonne nouvelle, Vol V devrait doubler son CA en 2012 pour atteindre 12 M€ contre 6,5 M€ en 2011. « Nous avons commercialisé 6,5 M€ d'électricité au premier semestre, ce qui laisse augurer une progression notable de nos résultats sur l'exercice en cours. » Vol V vient de livrer une centrale solaire de 225 kWc en toiture de l'usine MPB de Lunel-Viel (investissement : 1 M€) \*

## André Joffre, Tecsol

Pionnier français du solaire photovoltaïque avec sa société Tecsol, qu'il a créée en 1982, il est aujourd'hui à la tête d'une entreprise comptant une cinquantaine de salariés pour un CA de 3,5 M€. Un pari réussi qui fait aujourd'hui de lui un ardent lobbyiste de la filière des EnR. Il préside depuis 2005 le pôle de compétitivité Derbi, dédié au développement des énergies renouvelables dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment.

## Géraldine Lamy, EPR Port de Sète

Recrutée à la mi-juillet, elle occupe le poste de responsable environnement du port héraultais nouvellement créé. Ses objectifs : intégrer une dimension environnementale aux projets de développement du port, mettre en place un système de management environnemental, et sensibiliser les professionnels et les usagers du port aux enjeux environnementaux.

## Philippe Barthélémy, Ecogam

Le dirigeant de la société Ecogam, basée depuis 2007 à Lunel-Viel et spécialisée dans les solutions environnementales innovantes (filtration de l'eau, gestion des déchets, économie d'énergie), investit 1 M€ dans l'ouverture d'un premier point de vente de 170 m<sup>2</sup> à l'enseigne « Choix vert ». Un concept qu'il entend dupliquer dans d'autres régions françaises. L'entreprise a réalisé un CA 2011 de 1,5 M€ et table sur une progression de 20 % de son résultat en 2012.

## Alexandre Durand, Envilys

Sa société de services en agro-environnement basée à Villeneuve-lès-Maguelone est retenue par « Eau de Paris », la régie de la Ville de Paris, pour réaliser un diagnostic sur l'aire de captage. « C'est une belle référence, côté secteur public », se félicite le dirigeant de l'entreprise, qui devrait atteindre le million d'euros de CA en 2012, avec un rythme de croissance de l'ordre de 30 %.

## Marc Prou, Système U Sud

Après avoir équipé sa future plateforme logistique HQE de Clermon- l'Hérault (63 000 m<sup>2</sup>) d'une centrale solaire photovoltaïque de 4 MWh réalisée par Urbasolar, le président du groupe de distribution Système U Sud (siège social : Vendargues) annonce une nouvelle opération en matière de développement durable. Les 139 magasins Schleckker rachetés, et transformés en magasins U, seront alimentés en énergie renouvelable « multi-sources » via un partenariat conclu avec EDF Energies nouvelles.